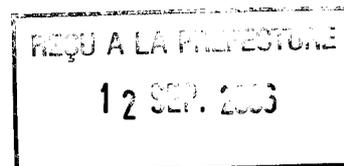


N° CP 6991-06  
Séance du - 8 SEP. 2006



### ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU HAUT-RHIN DESIGNATION D'UN MAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION D'ETABLISSEMENT DES LISTES ELECTORALES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU la délibération n° E8-2004 du 14/04/2004, complétée par les délibérations n° 2004/IV-108 du 15/10/2004 et n° 2006/III-3°/20 du 23/06/2006 relatives aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Désigne M. Jean-Marie SCHAPPLER – Maire de Weckolsheim pour siéger au sein de la commission d'établissement des listes électorales en vue de l'élection des membres de la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin.

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Préfet 1..2..SEP...2006  
Publication .....1..5..SEP...2006  
Pour le Président du Conseil Général  
par délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Charles BUTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions